

La Grotte Cosquer

VIE DE LA MUTUELLE

- Le mot du Président
- La MMM change de Numéro
- Le Centre de Santé
- Conseil d'Administration
- Conseil d'Administration du Centre de Santé
- Congrès de la Fédération Nationale des Centres de Gestion
- La MMM présente à la Foire de Marseille
- L'Histoire de la MMM
- Patrick RUÉ, président de la MMM depuis Mars 2017
- L'Histoire de votre Mutuelle
- Mutame Marseille Métropole Nom différent mais même sigle
- Congrès de la Mutualité Française

LOISIRS

- Recettes Faciles :
 - Bûche apéritive
 - Petits biscuits de Noël
- Le Lexique Marseillais
- Histoire de Marseille :
 - Introduction du Café en France
- Exemples de Prestations Santé 2022 - Contrats Labellisés

Marseille et ses Merveilles

Le Château d'Iff

Grotte secrète des Goudes



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

HORAIRES : Du Lundi au Vendredi de 8 H 30 - 12 H 30 / 13 H 30 - 17 H

Sommaire

- | | | | |
|------------|--|-----------|--|
| 2 | Sommaire | 11 | Conseil d'Administration |
| 3 | Le mot du Président | 12 | Le Centre de Santé |
| 4-5 | L'Histoire de la MMM
Patrick RUÉ, président de
la MMM depuis Mars 2017 | 13 | Conseil d'Administration du
Centre de Santé |
| 6 | L'Histoire de votre Mutuelle | 14 | Congrès de
la Mutualité Française |
| 7 | Mutame Marseille Métropole
Nom différent
mais même sigle | 15 | Recettes Faciles :
- Bûche apéritive
- Petits biscuits de Noël |
| 8 | Congrès de la Fédération
Nationale des Centres
de Gestion | 16 | Le Lexique Marseillais |
| 9 | La MMM présente
à la Foire de Marseille | 17 | Histoire de Marseille :
- Introduction du
Café en France |
| 10 | La MMM change de Numéro | 19 | Exemples de
Prestations Santé 2022 -
Contrats Labellisés |

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



@mutuellemarseillemetropole



Mutuelle Marseille Metropole

Edito



ORGANE OFFICIEL DE LA
MUTAME MARSEILLE MÉTROPOLE
SEPTEMBRE / OCTOBRE 2022
I.S.S.N. 1269-5416 - Trimestriel
Prix unitaire : 0,91 euros - n° 362

Direction Administrative et Rédaction :
4, Rue Venture - C.S. 41822 -
13221 Marseille Cedex 01.
Tél : 0805 257 507 - Fax : 04.91.13.93.15
E-mail : accueil@mut-mun-provence.fr.
CCP 1692 38 U Marseille -

Directeur de Publication :
RUÉ Patrick

Composition du Conseil
d'Administration de la Mutuelle
Marseille Métropole :
Président : RUÉ Patrick,
ALAIMO Lionel, AYACHE Patrice,
BAUMANN Géraldine, CARASENA Eric,
CARDI Liliane, CONTE André, DEMAZIERE
Claudine, FRIGA Karima, GARCIA Jean-Pierre,
GILIBERTI Mireille, GILLY Eric,
GROS Jean-Pierre, KARABADJAKIAN Michel,
LAFONT Joëlle, LAUZAT Pierre,
LEBORGNE Nicole, MAUPOINT Janine,
MOSCATELLI Bruno, PAGANO Éliane,
PINELLI Gérard, SOGLIUZZO Henri,
SOUDAIS Patrick, VOLLARO Alain,
VOLLARO Monique.

Membres du bureau :
Président : Patrick RUÉ
1^{er} Vice-Président : Patrick SOUDAIS
Vice-Président : Alain VOLLARO
Vice-Président : Jean-Pierre GARCIA
Trésorier Général : André CONTE
Secrétaire Général : Mme. Liliane CARDI

Le Mutame Marseille Métropole -
organe officiel
de la Mutuelle Marseille Métropole -
Mutame Provence N° 13 1092 -
Prix du numéro 0,91 euros.
Abonnement annuel : 3,64 euros.
Périodicité : trimestrielle
Commission paritaire N° 1112 M 06261 -
N° ISSN 1269-5416.
Dépôt légal 7 Janvier 2010.
Publicité : S.A.C.P. -
Crédits photos : fotolia.fr / Delphine
RAGOBERT / Mutuelle Marseille Métropole
Composition création :
Compographique : Tél : 04.91.50.34.34
Imprimeur : Compographique -
46, Avenue des Olives - 13013 Marseille.
04 91 50 34 34

La reproduction des articles et photos du
Mutame Marseille Métropole est interdite sans
autorisation écrite des auteurs.



Un enjeu important !

Si nos anciens connaissent tout l'historique de notre Mutuelle des Municipaux devenue MMM, les nouvelles générations l'ignorent pour la plupart.

En 1948, des militants syndicalistes quittent la CGT trop inféodé au parti communiste et créent le syndicat FO indépendant des partis politiques.

Ces pionniers du syndicalisme libre ressentent très vite le besoin des agents de pouvoir s'appuyer sur une mutuelle des salariés. C'est pour répondre à cette attente qu'ils créent la "Mutuelle des Municipaux". Ces liens avec FO ont toujours perdurés, notamment par la Présidence puisque François Moscati, mon illustre prédécesseur est resté de nombreuses décennies à la tête de votre mutuelle.

Bien entendu l'adhésion est toujours restée libre et ne se

trouve aucunement conditionnée à l'appartenance à un syndicat.

Beaucoup d'entre vous travaillent sur une collectivité dont le plus grand nombre sur la Ville de Marseille et sur la Métropole Aix-Marseille. Vous serez amenés à voter entre le 1er et le 8 décembre pour vos élections professionnelles. Il est indéniable que les résultats impacteront fortement le devenir des mutuelles ne serait-ce que par la position de mon syndicat sur la Protection Sociale Complémentaire pour 2024 et surtout sur la revalorisation de la participation de 54€ de l'employeur que FO est en train de négocier pour début 2023.

Pour ces motifs, parmi d'autres, je vous invite fortement à vous exprimer lors de ces consultations électorales.

Patrick Rué
Président

Attention pour tous les départs à la retraite

Nous vous rappelons que les cotisations ne sont plus payées par la collectivité, à partir du moment où vous prenez votre retraite. Il faut donc faire une demande de prélèvement auprès de la mutuelle pour s'acquitter des cotisations. Cette demande est à faire au même moment que les dossiers de départ à la retraite.

PATRICK RUÉ EST LE PRÉSIDENT DE LA MMM DEPUIS MARS 2017



Interview

Bonjour Patrick Rué.

Quel est votre sentiment après votre premier quinquennat en tant que Président de la MMM ?

Un sentiment de joie, teinté d'inquiétude.

Ma volonté en arrivant était de donner un plus à nos adhérents en leur apportant tout notre soutien, notre travail, nos réseaux avec nos 25 administrateurs.

Malgré le bénévolat total de tous, nous sommes aujourd'hui dans un monde de concurrence où les gros groupes d'assurance mènent la vie dure aux mutuelles indépendantes.

Ce constat change quoi pour vous ?

Le premier c'est que nous sommes des gestionnaires et que même si nous ne cherchons pas le profit, nos comptes doivent être équilibrés.

Pour cela nous avons été contraints l'an passé à des augmentations que personne ne souhaitait. Mais plutôt que de renier sur les prestations ou de revoir

les remboursements, nous avons continué à offrir des services de très haute qualité !

Mais alors, comment équilibrer les comptes malgré les nombreuses taxes que vous subissez, notamment celle liée au Covid-19 ?

Nous avons revu tous nos postes de dépenses à la baisse, nous avons également effectué quelques opérations immobilières et nous lançons de nouvelles campagnes d'adhésions axées sur les employés territoriaux.

De plus nos contrats de Prévoyance particulièrement intéressants, mais également très coûteux sont désormais réservés uniquement aux adhérents de la MMM.

Votre devise est la Proximité et pourtant vous avez investi Lyon est plus récemment le Var et la Corse, est-ce compatible ?

Tout à fait parce que notre politique reste la même.



Que ce soit à Lyon, à Toulon ou à Ajaccio nous avons misé sur des réseaux de proximité avec des référents locaux. Nous venons d'ailleurs, très récemment d'acquérir un local de 150m2 dans un très grand centre médical, à proximité du nouvel hôpital d'Ajaccio avec une commerciale locale... Corse bien sûr !

N'avez-vous pas peur d'être un peu isolé malgré tout, face aux ogres de la finance qui se cachent dans les grands groupes ?

Nous y sommes très attentifs, c'est pourquoi nous rejoignons nos forces avec des partenaires partageant notre sensibilité du social comme Mutame et plus récemment Mutualia !

Alors la MMM est en bonne santé ?

Il ne suffit pas d'être en bonne santé, mais le plus dur c'est de le rester. Pour ça j'ai la chance d'avoir des administrateurs très investis qui ne comptent pas leur temps et des agents sur lesquels nous comptons pour la pérennisation de la MMM et de leur carrière, car nous avons beaucoup de jeunes gens parmi eux !

Vous êtes à la fois Président de la MMM et Secrétaire Général du plus grand syndicat FO des territoriaux de France. Est-ce vraiment compatible ?

Cela certes demande beaucoup d'énergie et prend énormément de temps.

Mais pour répondre à votre question, c'est non seulement compatible, mais aussi complémentaire !

Par contre pour rester totalement disponible j'ai quitté la Présidence du Comité d'Action Sociale de Marseille et sa Métropole, ainsi que celui d'administrateur d'Habitat 13.

Mais je le répète, tout cela est possible et cumulable parce que je suis très bien entouré autant à la MMM qu'à mon syndicat.

C'est donc là-dedans que vous puisez votre incroyable énergie, Président ?

Oui sans doute, mais aussi dans le fait que je suis un passionné, que je crois aussi aux actions que je mène et surtout que j'adore ça, d'essayer d'apporter un peu de bonheur à tous ceux qui nous font confiance.



La Mutame Marseille Métropole, la MMM est une mutuelle qui a été fondée par le personnel de la Ville de Marseille et notamment le syndicat Force Ouvrière.

Alors que naissait la protection sociale en France, la Mutame Marseille Métropole avait déjà pour vocation d'organiser la solidarité, la prévoyance et l'entraide. En ces temps difficiles mais néanmoins exaltants, chacun apportera son courage et sa volonté dans ce but unique et partagé : satisfaire les mutualistes.

A 75 ans, notre Mutuelle atteint l'âge de la confiance. Une confiance pleine et généreuse. La MMM a progressé, peaufiné son service, amélioré ses prestations, ajouté de nouvelles garanties pour répondre au mieux à vos besoins.

En partageant la vie des mutualistes, elle a pu constater au long de toutes ces années, qu'elle avait les mêmes attentes qu'eux. En effet avec un Conseil d'Administration bénévole et adhérent, il est plus facile d'évoluer selon les besoins en constante modification des mutualistes.

Une structure mutualiste du réseau Mutame : La MMM est une société de personnes à but non lucratif régie par le Code de la Mutualité.



Elle est affiliée à l'Union Mutame (réseau de trois mutuelles) depuis 1996. Une entrée dans un réseau qui nous a permis de gagner en notoriété, en poids, mais aussi qui a permis une facilité d'expansion sur le territoire.

Une organisation participative et bénévole :

- Un Conseil d'Administration actuellement composé de 25 membres élus par l'Assemblée Générale.
- Une Assemblée Générale représentée par des délégués élus parmi les adhérents de la MMM.

Des activités pour tous :

- Les Prestations santé avec 4 garanties complémentaires
- La prévoyance avec le maintien de salaire
- Un Centre de Santé situé 51 Rue de Rome à Marseille
- La gestion d'un fonds d'action sociale intervenant en cas de décès, de besoins financiers occasionnés par des problèmes de handicap ou de santé (secours exceptionnels).

Mutuelle Marseille Métropole, expertise et solidarité !

«VOUS PROTÉGER, NOTRE PRIORITÉ !»

Le Président, Patrick Rué



DES GARANTIES SANTÉ ET PREVOYANCE ADAPTÉES A VOS BESOINS

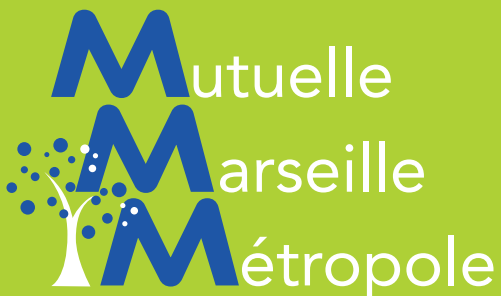


«Nom différent
mais même sigle : **MMM**»

2022



2018



avant 2018



Pourquoi ?

- Chercher à gagner en notoriété
- Resserer les liens avec Mutame
 - La continuité d'évolution et d'ouverture



Nos contacts :

☎ **04.84.90.01.69**

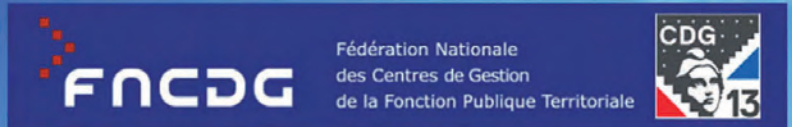
✉ adhesion@mut-mun-provence.fr

www.mutuelle-marseille.com



Congrès de la Fédération Nationale des Centres de Gestion

**7 au 9
Septembre**



Du **7 au 9 septembre** dernier, la **MMM** a participé au **Congrès de la Fédération Nationale des Centres de Gestion**. Cette manifestation s'inscrit dans la perspective de la mise en oeuvre des dernières évolutions législatives et réglementaires, réformant la scène publique locale et le champ des compétences des Centres de Gestion.

Un congrès très important et intéressant pour nous, à l'heure où les centres de gestions, les collectivités, les élus, ... prennent des décisions plus concrètes concernant la **PSC**.

Rencontrer les acteurs de ce changement pour les collectivités, pouvoir l'expliquer, mais aussi écouter leurs attentes sur cette **PSC** été pour la **MMM** un réel atout.





Depuis quelques années, la Mutuelle Marseille Métropole tient un stand à la Foire Internationale de Marseille.



Cette année encore la MMM a été au rendez-vous du 23 septembre 2022 au 3 octobre 2022.




Placée tout près de l'entrée votre mutuelle a été là pour vous rencontrer, répondre à vos questions, effectuer des études personnalisées, ...

Une façon pour nous de vous rencontrer, vous revoir dans un cadre plus détendu et moins professionnel.

Animations et jeux ont rythmé nos journées à la Foire.

Nous avons été ravi que vous soyez venu prendre contact avec nos commerciaux et les personnes que vous avez habituellement au téléphone, pour créer un lien encore plus fort avec vous, avec tous nos adhérents.





'NOTRE SEUL BÉNÉFICIAIRE : VOTRE BIEN ÊTRE'

Patrick RUÉ
Président de la MMM

Rejoignez une vraie mutuelle

0805 257 507
numéro gratuit



SANTÉ PRÉVOYANCE SOLIDARITÉ

Une vraie mutuelle qui prend soin de vous

0805 257 507
numéro gratuit



LA MMM

CHANGE DE NUMÉRO

04 84 90 01 69

Le numéro reste
bien évidemment

GRATUIT

Lors des différents Conseil d'Administration, vos administrateurs se réunissent afin de discuter et de prendre des décisions sur la vie de la Mutame Marseille Métropole.



PATRICK RUÉ
Président de la
Mutuelle Marseille Métropole



PATRICK SOUDAÏS
1^{er} Vice-Président
Président de la CAF
des Bouches du Rhône



JEAN-PIERRE GARCIA
Vice-Président
Directeur Général



ALAIN VOLLARO
Vice-Président
Directeur



ANDRÉ CONTE
Vice-Président
Directeur Général Adjoint



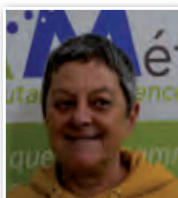
MICHEL KARABADJAKIAN
Trésorier Général
Ingénieur hors classe



KARIMA FRIGA
Secrétaire Fédérale FO



GÉRARD PINELLI
Directeur



MIREILLE GILIBERTI
Auxiliaire de Puériculture



PATRICE AYACHE
Attaché Principal



LILIANE CARDI
Cadre



PIERRE LAUZAT
Cadre



NICOLE LEBORNE
Agent de Maitrise Principal



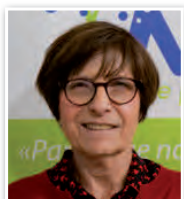
ÉRIC CARASENA
Secrétaire FO - Mairie de Toulon



GERALDINE BAUMANN
Cadre



ERIC GILLY
Agent de Maitrise Principal



ÉLIANE PAGANO
Directrice



LIONEL ALAIMO
Agent de maîtrise principal



CLAUDINE DEMAZIERE
Cadre Supérieur de santé



HENRI SOGLIUZZO
Directeur Général des
Ressources Humaines



MONIQUE VOLLARO
Directrice



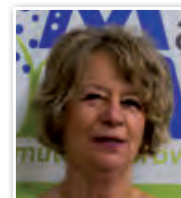
BRUNO MOSCATELLI
Technicien



JOELLE LAFONT
Cadre



JEAN-PIERRE GROS
Médecin



JANINE MAUPOINT
Assistante Sociale



Centre de Santé Mutuelle Marseille Métropole



LE CENTRE DE SANTE MUTUELLE MARSEILLE METROPOLE

est ouvert à tous

Notre Centre de Santé, implanté en plein cœur du centre-ville , vous accueille depuis plus de 50 ans. Quatre médecins généralistes, quatorze spécialistes et une équipe de secrétaires médicaux assurent un accueil et des consultations de qualité.

Nous pratiquons des tarifs conventionnés et le tiers-payant intégral. Vous n'avez aucune avance de frais.



Prenez rendez-vous sur
doctolib.fr
ou au 04 91 13 98 89

Médecine générale
Ophtalmologue
Psychiatrie
Nutrition
Acupuncture
Diététique
Pédicure-
podologie
Ostéopathie

Centre de Santé
Mutuelle Marseille Métropole
51, rue de Rome
13001 Marseille
Tram: arrêt Rome Davso
Métro: arrêt Vieux Port

ORL
Psychologie
Gynécologie
Cardiologie
Rhumatologie
Gastroentérologie
et Hépatologie
Pneumologie et
allergologie
Endocrinologue

Conseil d'Administration du Centre de Santé



PATRICK RUÉ
Président de la
Mutuelle Marseille Métropole
Fondateur / Dédé



PATRICK SOUDAÏS
Fondateur / Dédé
Directeur



KARIMA FRIGA
Dédie
Secrétaire Fédérale



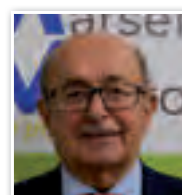
JEAN-PIERRE GARCIA
Fondateur / Dédé
Directeur Général



MICHEL KARABADJAKIAN
Fondateur / Dédé
Ingénieur



SAMIRA NASR / MARZOUGUI
Fondatrice / Dédé
Agent de Maîtrise



ANDRÉ CONTE
Fondateur / Dédé
Directeur



ALAIN VOLLARO
Fondateur / Dédé
Directeur



LUC ASIA
Dédé
Ingénieur



MICHEL SAVINO
Dédé
Ingénieur

43^e CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

7-8-9 SEPTEMBRE 2022
À MARSEILLE



MUTUALITÉ :
*territoires d'engagements
pour l'entraide et les solidarités*



La Mutuelle Marseille Métropole a cette année participé au 43^{ème} congrès de la Mutualité Française. La **MMM** a été ravie de pouvoir échanger et revoir nos partenaires et nos prestataires.

Instance statutaire destinée à fixer les orientations stratégiques, le **CONGRÈS 2022 DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE** a pour thème : «Mutualité: territoires d'engagements pour l'entraide et les solidarités », dans le prolongement de la conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités organisée à l'automne 2021.

Le Congrès est aussi un temps fort en matière de santé et de protection sociale en France, avec l'intervention traditionnelle du président de la République, du ministre de la Santé, et la présence de nombreux experts.

Et n'oubliez pas de nous adresser vos recettes à :

Le Mutame Marseille
Métropole - Services Recettes
4, rue venture - C.S. 41822
13221 Marseille Cedex 01



Bûche apéritive

Liste des Ingrédients

- 500 g de pain de mie
- 8 tranches de saumon fumé
- 10 brins de ciboulette
- 200 g de fromage frais
- 2 bottes de cresson
- 200 g de petit billy
- 10 cl de crème liquide
- Sel
- Poivre

Préparation

- Faire cuire le cresson dans un peu d'eau puis mixer le résultat et réserver au frais.
- Sur le plan de travail poser une feuille de papier film et par dessus poser des tranches de pain de mie puis au rouleau à pâtisserie, les aplatis.
- Ajouter les tranches de saumon par-dessus puis le fromage frais préalablement fouetté et enfin le cresson.
- A l'aide du film alimentaire, rouler la préparation en forme de bûche puis réserver 1h au frais.
- Sortir la bûche et retirer le papier film.
- Préparer une mousse avec le petit billy ainsi que 10cl de crème liquide puis utiliser une poche à douille pour ajouter en topping des petites quenelles de mousse fouettée.
- Sur le dessus ajouter des baies roses ainsi que des brins de ciboulettes.
- Sur le dessus ajouter des baies roses ainsi que des brins de ciboulettes.

Petits Biscuits de Noël

Liste des Ingrédients

- 250 g Farine
- 100 g Beurre ramolli
- 50 g Amandes en poudre
- 125 g Sucre
- 2 oeufs (dont 1 jaune pour la dorure)
- 1 cuil. à café Levure
- Cannelle (un peu)

Préparation :

- Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).
- Mélanger dans une grande jatte la farine, le levure, le sucre et la poudre d'amandes.
- Ajouter le beurre et un oeuf ; puis travailler avec une fourchette.
- Pétrir ensuite avec les mains (faire une «boule»), et l'assaisonner au choix avec : 4 épices, cannelle/orange, citron...
- Étaler la pâte avec un rouleau et découper des formes à l'emporte-pièce, les disposer sur une plaque garnie de papier sulfurisé.
- Étaler un peu de jaune d'oeuf avec de la cannelle sur les biscuits, pour qu'ils soient bien dorés, et enfourner 7 à 10 min (à surveiller).
- Pour la décoration (yeux, boutons ...) mélanger 1 blanc d'oeuf et du sucre glace et faites appel à votre imagination !



Le Lexique Marseillais

ON CRAINT *dégun* FADA !



« Le Parler Marseillais » se transmet de génération en génération

De la cour de l'école communale aux terrains de pétanque, de l'Estaque à la Pointe Rouge, cette langue qui nous est chère perdure. Si elle réserve encore quelques secrets aux Marseillais que nous sommes, elle demeure un mystère et continue d'intriguer les non-Marseillais qui nous rendent visite ou qui rencontrent un Marseillais.

SE NÉGUER : Se noyer. Du provençal nega. Le mot est préféré à la noyade qui est une chose sérieuse et grave alors que la negue a un petit côté abstrait qui permet au Marseillais de ne pas avoir peur de l'eau...

MISTRAL : Le vent le plus célèbre de France.

AGACHON : être à l'agachon, c'est être à l'affût

BELSUNCE (arriver comme) : Arriver chez quelqu'un les mains vides

AN PÈBRE : une époque passée ou future mais qu'on ne sait pas vraiment définir

ARAPÈDE : personne collante, pot de colle quoi !

ARRANGER : se mettre d'accord

BADER : regarder stupidement, bouche bée ou admirer

BALÈS : costaud, vient sans doute du mot Balaise

CAFI : Plein, rempli

CAGNARD : soleil et chaleur, ou espace découvert en plein soleil

FIGURE : (n'avoir pas de) : agir dans le sens tout à fait contraire à l'honneur

MORFALE : affamé, mort de faim

MORFLER : recevoir une raclée

PACOULIN : plouc ou type de la campagne profonde

RUINER Ruiner (se) : se faire mal

TARPIN Tarpin : beaucoup, très

TÉ VÉ Tè vé : tiens, regarde !

Introduction du café en France

1644, arrivée du café à Marseille.



Il y a très très très longtemps, en Ethiopie, un jeune berger qui s'appelait Khalid remarqua que lorsque ses chèvres broutaient une drôle de plante, elles sautaient de partout, excitées sans raison apparente. Khalid s'intéressa de prêt

à l'arbuste et inventa une mixture à base de graines distillées qu'il baptisa k'hawah, « revigorant ». Le k'hawah eut très vite du succès. Il devint qahwa dans le monde arabe, puis Kahvé en Turquie et enfin café en Italie.

En 1644, le marin Pierre de la Roque débarqua à Marseille avec des graines, un moulin à moudre et une cafetière... Le succès fut immédiat, mais ne dépassa pas les frontières de la ville. La France devra attendre que Louis XIV rencontre le sultan du Yemen en 1715 pour s'intéresser à ce breuvage.

En attendant, à Marseille, dès 1646, s'ouvrit la première maison du café. Un endroit nouveau et original où l'on pouvait s'asseoir, boire du café, discuter



et même faire des affaires. Evidement ce premier café du commerce était régulièrement le théâtre de jouets verbales, de bagarres et il en sortait un boucan de tous les diables !

En 1679, des médecins aixois émirent l'hypothèse que le « café » était un excitant très mauvais pour le tempérament bilieux des marseillais et qu'il faudrait l'interdire. Déjà que le Mistral les rends fada, si en plus ils prennent un excitant...

Mais cette interdiction n'eut pas beaucoup de succès... car les marins connaissaient la boisson pour l'avoir bue dans le monde arabe, commandaient un caoua.



La Coopérative accueille tous les Personnels Territoriaux et Assimilés désireux de faire des économies !



Magasin: 10, rue du Pasteur Heuzé 13003 Marseille
Ouvert du Lundi au Vendredi de 13H à 16h30
Tél: 04 91 90 87 89 – Fax: 04 91 90 92 58

Adhérez à la Coopérative pour 20€ à vie, et profitez des prix achats groupés auprès de nombreux fournisseurs !

Site web : www.coopvmcum.com

La Parfumerie Europe, -40 à -65% sur Parfums & Cosmétiques.
Cafés, Thés, Boissons Chocolat, Infusions, en capsules adaptables.
Produits BIO, Confitures, Huile d'Olive, Jus de Grenade, Maca,
Pieds Paquets, Soupe de Poissons et au Pistou, Miels.
Lessives, Produits d'Entretien de la Maison, Gel Douche Shampooing
Savon de Marseille, et Savons d'ALEP et NIGELLE
Alimentation Chiens et Chats.
Vins et Champagnes, Prosecco.



Bénéficiez des avantages des partenaires de l'Association La COOP
Visitez le site: <https://assocoopmarseillem.wixsite.com/adherent>



Adhésion à l'année

Chaque jour écoutez les plus belles chansons des années 80 à aujourd'hui !

Sur la webradio: www.frequencesud.com



Écoutez partout dans le monde avec votre smartphone ou votre Ipad téléchargez l'application gratuite ORANGE RADIO sur PlayStore puis Enregistrez l'adresse: Fréquence Sud



Orange Radio



Écoutez la différence
Son qualité HD

Votre Mutuelle Marseille Métropole vous offre la Météo chaque matin ! Sur FRÉQUENCE SUD MARSEILLE - WEBRADIO

Exemples de Prestations Santé 2022 - Contrats Labellisés

Remboursements du régime obligatoire et de la complémentaire santé, en % de la base de remboursement

Les conditions de versement des prestations figurent dans le règlement mutualiste

Appareils et équipements 100% santé: frais réels, dans la limite du montant de frais engagés et des prix limites de vente.	LABEL 1	LABEL 3	LABEL 3S	LABEL 4
Hospitalisation				
Forfait Honoraires chirurgicaux des praticiens adhérents à l'OPTAM	100%	100%	120% + forfait jusqu'à 100€	120% + forfait jusqu'à 200€
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Dentaire				
Soins dentaires	100%	100%	100%	220%
Prothèse dentaire (accord Sécurité Sociale) (1) (2)	100%	170%	300%	320%
Forfait orthodontie annuel remboursé par le régime obligatoire (2) (3)	100%	100% + forfait jusqu'à 153€	100% + forfait jusqu'à 1000€	100% + forfait jusqu'à 1000€
Implant dentaire forfait annuel (6)	-	-	Jusqu'à 1000€ / an	Jusqu'à 1500€ / 2ans
Aides auditives (4)				
Equipement par oreille (remboursement plafonné à 1700€, régime obligatoire compris)	100% + 100€	100% + forfait jusqu'à 305€	100% + forfait jusqu'à 500 €	100%+ forfait jusqu'à 1200€
Optique (5)				
Equipement optique	100%	100% + forfait (de 160€ à 300€ selon correction)	100% + forfait (de 200€ à 400€ selon correction)	100% + forfait (de 300€ à 450€ selon correction)
Forfait annuel lentilles remboursées par le régime obligatoire (2)	100%	100%	100% + forfait jusqu'à 100€	100%+ forfait jusqu'à 150€
Forfait annuel lentilles non remboursées par le régime obligatoire (2)	-	-	Jusqu'à 100€	Jusqu'à 150€
Forfait annuel chirurgie réfractive par œil (2)	-	-	Jusqu'à 400€	Jusqu'à 400€
Médecine douce et diététique (forfaits annuels)				
Ostéopathie (inscrit au fichier national de leur profession)	-	-		
Acupuncture (remboursable par le Régime Obligatoire)	100%	100%	100% + 150€	100% + 240€
Acupuncture (non remboursable par le Régime Obligatoire)	-	-	(5 Séances de 30€)	(8 Séances de 30€)
Consultation d'un diététicien diplômé	-	-		
Forfait annuel: - Consultation psychologue - Consultation psychomotricien - Consultation pédicure podologue	2 séances de 25 €	4 séances de 25€	6 séances de 25€	8 séances de 25€

L'Option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM), qui a remplacé le Contrat d'accès aux soins (CAS) est un contrat signé entre l'Assurance maladie et des médecins conventionnés exerçant (ou ayant la possibilité d'exercer) en secteur 2. L'OPTAM a pour but d'améliorer l'accès aux soins des patients en :

- Limitant les dépassements d'honoraires
- Leur permettant d'être mieux remboursés par la caisse de Sécurité sociale et la complémentaire santé.

Prise en charge par la Mutuelle du forfait de 24€ sur les actes médicaux dits "lourds"

Toutes ces garanties répondent au cahier des charges des Contrats responsables.

La Mutuelle ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 euro et les éventuelles franchises applicables au 01/01/2008.

(1) - Plafond annuel de 1300€ . Au-delà de ce plafond, prise en charge du ticket modérateur uniquement.

(2) - Tous les ans de date anniversaire à date anniversaire.

(3) - 500€ par semestre, 6 semestres maximum, hors contention.

(4) - Prestation limitée à un remboursement tous les 4 ans.

(5) - Le remboursement est limité à un équipement tous les deux ans pour les bénéficiaires à partir de 16 ans sauf évolution de la vue. La prise en charge est limitée à un équipement tous les ans pour les enfants de plus de 6 ans et de moins de 16 ans sauf dans le cas d'une évolution de la vue. Pour les enfants jusqu'à 6 ans, le renouvellement de la prise en charge d'un équipement est possible au terme d'une période minimale de 6 mois sous certaines conditions. Le prix de la monture est plafonné à 100€.

Les différents délais sont également applicables pour le renouvellement séparé des éléments de l'équipement.

(6) - Tous les 2 ans de date anniversaire à date anniversaire.

Mme Fabienne CASOLA
Conseiller Mutualiste
☎ 06 98 35 25 87
fcasola@mut-mun-provence.fr

Infos Adhésion : adhesion@mut-mun-provence.fr

**Contrats
Labellisés**



**La MMM aussi lutte pour
défendre votre santé !**

photo retouchée 880835939
N° de Siret : 78281472700015 - Marseille

